



C o m m u n e d e B E R T R A N G E

Vacance de poste

**1 agent municipal (m/f/x)
40 hrs /semaine**

L'administration communale de Bertrange se propose d'engager pour les besoins du service de circulation un agent municipal sous le statut du fonctionnaire communal dans le groupe de traitement D2, sous-groupe attributions particulières. Le candidat en question doit avoir réussi à l'examen d'admission définitif de la carrière de l'agent municipal et doit disposer d'une expérience professionnelle.

Les conditions d'études ainsi qu'un descriptif détaillé du poste en question sont publiés sur le site internet www.bertrange.lu.

Les demandes sont à adresser au collège échevinal de la Commune de Bertrange pour le 27 décembre 2021 au plus tard. Pour des informations supplémentaires vous pouvez contacter le secrétariat communal au 26 312 338.

Sont à joindre les documents suivants :

1. Une demande motivée
2. Un curriculum vitae détaillé
3. Extrait de l'acte de naissance
4. Copie de la carte d'identité / passeport
5. Un extrait récent (< 2 mois) du casier judiciaire, bulletin 3
6. Une photo récente
7. Une copie des diplômes et certificats d'études
8. Preuve de réussite de l'examen d'admission définitif.

Le collège des bourgmestre et échevins,
Frank COLABIANCHI, Monique SMIT-THIJS et Patrick MICHELS